

Banque commerciale du Canada

M. Cassidy: Je ne suis pas certain d'avoir bien compris parce que la banque va devoir inscrire dans ses états financiers un amortissement d'environ 255 millions de dollars. Autrement dit, il est possible qu'elle enregistre une perte nette assez considérable. Je suppose, par conséquent, que ses bénéfices nets n'augmenteront pas.

La ministre pourra peut-être nous dire à combien, selon elle, s'élèvera le nouveau revenu avant impôt de la banque, pour l'année financière 1984-1985 et l'année suivante?

Mme McDougall: Les paiements au groupe de soutien commenceront au cours de l'année financière 1986. En 1985, nous n'attendons aucun bénéfice de la part de la banque. Nous espérons qu'elle sera rentable en 1986 et qu'elle effectuera un paiement d'environ 6.2 millions de dollars. Ces paiements augmenteront par la suite pour passer à 16.4 millions en 1987, à 17 millions en 1988 et à 18.8 millions en 1989, pour s'établir les années suivantes aux environs de 19 millions. Si la conjoncture économique s'améliore, le rendement de la banque sera encore meilleur.

M. Cassidy: Monsieur le président, s'agit-il des bénéfices que va réaliser la banque ou des montants qui seront remboursés au groupe de soutien?

Mme McDougall: Des paiements au groupe de soutien.

M. Cassidy: Par conséquent, puisque cela représente 50 p. 100 des bénéfices bruts, la ministre veut-elle dire qu'une banque qui a gagné 6 millions de dollars en 1983 et \$800,000 en 1984 espère réaliser des bénéfices de 12 millions de dollars en 1986, 32 millions en 1987, 34 millions en 1988, 38 millions en 1989 et chaque année par la suite? Est-ce exact, monsieur le président?

Mme McDougall: Monsieur le président, compte tenu de sa rentabilité et du taux de rendement de son actif au cours des années 70, la banque estime que les bénéfices prévus pour les prochaines années sont réalistes. Bien entendu, il s'agit de prévisions et de projections, mais étant donné les bénéfices qu'a pu réaliser la banque à partir d'un actif très restreint, vers la fin des années 70, et compte tenu des prévisions, il n'y a, selon nous, aucune raison de penser qu'elle ne pourra pas réaliser des bénéfices suffisants.

M. Cassidy: Selon les modalités de l'entente, l'une des conditions prévoit que la BCC ne doit pas verser de dividendes ou faire d'autres paiements à l'égard de ses actions ordinaires ou privilégiées, ni rembourser des actions, tant que tous les participants n'auront pas été remboursés en totalité. Si je comprends bien, cela veut dire qu'en réalité, la Banque Commerciale du Canada ne pourra pas émettre de nouvelles actions tant que le groupe de soutien n'aura pas été remboursé, en totalité ou en grande partie, puisqu'il est peu vraisemblable qu'elle puisse accroître son capital-actions si ses actions ne payent pas de dividendes.

Ai-je donc raison de dire que pendant de nombreuses années, la BCC ne pourra pas accroître son capital faute d'émettre de nouvelles actions?

Mme McDougall: Monsieur le président, la banque conservera 50 p. 100 de ses gains aux fins de réinvestissement dans ses opérations. Lorsqu'elle commencera à être rentable, cela représentera pour elle une importante source de capital.

M. Cassidy: Les données de la ministre indiquent un taux de rentabilité stable et non croissant. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a dans tout cela beaucoup plus d'incertitude qu'elle ne veut bien le reconnaître.

Pourrait-elle nous dire dans combien d'années, d'après ces prévisions très optimistes, elle prévoit que le gouvernement du Canada pourra récupérer ses 60 millions de dollars? Ultérieurement, espère-t-on que les 13 millions de dollars en obligations bancaires seront récupérés par le gouvernement du Canada?

Mme McDougall: De toute évidence, lorsque quelque chose est remboursé à partir des bénéfices, il est très difficile d'être précis quant à la date. Il pourrait s'écouler jusqu'à 15 ans. Nous ne sommes pas irréalistes au sujet de l'avenir et je ne voudrais pas induire la Chambre en erreur en disant que nous espérons être remboursés dans les cinq ans. Nous estimons avoir conclu un accord raisonnable, à long terme, et cela n'est pas tellement différent des autres arrangements relatifs aux dettes que l'on conclut dans le secteur privé.

M. Cassidy: J'ai déjà fait remarquer préalablement que ce genre d'arrangement n'était pas à la portée des petites entreprises ni des gens qui ont été acculés à la faillite au cours des dernières années.

La ministre pourrait-elle nous dire combien coûtera, pour l'année financière en cours, l'absence d'intérêt sur la contribution du gouvernement du Canada? De même, la contribution de la SADC se montera à environ 13 ou 14 millions de dollars. Elle pourrait peut-être nous dire quelle serait la valeur actuelle de tous ces intérêts dont le gouvernement du Canada fait cadeau à cet établissement? En d'autres termes, si vous deviez payer cette aide, aujourd'hui, combien coûterait-elle?

Mme McDougall: Cela dépendrait de tout un tas d'hypothèses au sujet de la valeur actuelle, des modalités de remboursement et des taux d'intérêt, comme le député ne l'ignore pas. Je pourrais également faire remarquer que la Société d'assurance-dépôts du Canada est financée par les institutions qui en sont membres. Ce n'est absolument pas une contribution directe du gouvernement du Canada.

● (1340)

M. Cassidy: Même si la SADC est financée par les institutions qui en sont membres, elle est finalement financée par moi, le député de Kamloops-Shuswap, le député de Trinity et tous les autres Canadiens qui sont clients des banques à charte et des compagnies de fiducie membres de la SADC. En tant que député de l'assemblée législative de l'Ontario, j'ai étudié l'affaire Crown Trust, qui ne se serait jamais présentée si la surveillance des institutions financières n'avait pas été extrêmement relâchée. Comme la ministre le sait, la BCC n'était pas étrangère à cette affaire.

Gardant à l'esprit les hypothèses qu'il faut faire, la ministre pourrait-elle nous donner les chiffres qui ont été calculés par ses fonctionnaires sur la valeur, en dollars actuels, de cet effort de renflouement? Combien cela coûte-t-il aux Canadiens en dépenses réelles?

Mme McDougall: Nous y travaillons et je fournirai le chiffre au député dès que je l'aurai.